N°56
Juin 2014

Murat-sur-Vèbre

Suivez l'actualité de votre commune sur :
www.murat-sur-vèbre.fr

Journal d'informations municipales

Mot du Maire

Chers administrés,

La page des élections municipales est tournée. Une nouvelle équipe de 15 conseillers municipaux s'est déjà mise au travail afin de mener à bien la gestion de notre commune. Vous aurez l'occasion de découvrir dans ce premier numéro l'organisation mise en place et approuvée lors du premier conseil municipal, les responsabilités de chacun, les commissions créées et largement ouvertes à tous les conseillers municipaux, les délégués aux instances intercommunales ...

Vous découvrirez aussi les principales décisions prises par le conseil communautaire, l'élection de Robert Bousquet à la présidence de la Communauté des Monts de Lacaune dont je deviens le premier vice-président. Les différentes commissions communautaires où s'élaborent les décisions ont été constituées et nous nous réjouissons que plusieurs muratais aient accepté d'y participer comme élus ou en tant que personnes qualifiées.

Les projets décidés par l'équipe municipale précédente conduite par Claude GAYRAUD se concrétisent. C'est ainsi, que nous avons ouvert au public notre station-service et l'avons inaugurée en présence des représentants de l'Etat, des élus locaux et de nombreux invités. Sa fréquentation, si elle se poursuit, confirmera la pertinence de cette décision.

Des études aussi se terminent, celle sur la réduction des captages nous permettra de contenir les investissements nécessaires à leur protection, le pré-diagnostic énergétique sur les bâtiments communaux devrait contribuer à une meilleure maîtrise de nos dépenses dans ce domaine.

Enfin, nous avons voté le budget 2014 en conservant le même niveau de taxes qu'en 2013 et lancé de nouveaux projets : l'étude d'une structure de garde pour la petite enfance, le financement de l'hôtel d'entreprise, la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée prochaine, l'aménagement de l'espace du Petit Train en un parc ludo-sportif ...

Je souhaite à toutes et à tous, un bel été, et que toutes les animations et festivités soient réussies.

Daniel VIDAL
Maire de Murat-sur-Vèbre
Vice-Président de la CCML

SOMMAIRE

- Mot du maire P.1
- Informations municipales P. 2-3
- Informations communautaires P.4
- Culture & Loisirs P. 5
- Economie & Agriculture P. 6
- Tourisme P. 7
- Associations P. 8-9
- Pratique P. 10-11
- Agenda P.12

Informations municipales

● ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Lors du premier conseil municipal du 4 avril, sous la présidence de Claude Gayraud, il a été procédé à l'élection du maire et de ses adjoints :
Maire et conseiller communautaire : Daniel VIDAL
Premier Adjoint et conseiller communautaire : Bernard MAS (Administration – Finances)
Deuxième adjoint et conseiller communautaire : Bernard ROUMESTANT (Economie – Tourisme)
Troisième adjoint : Christiane ROQUE (Action Sociale – Administration générale)
Quatrième adjoint : Nicole STELLA (Jeunesse – Culture – Sport)

● DELEGUES AUX INSTANCES INTERCOMMUNALES

Syndicat Départemental d'Energie du Tarn : Maurice BLANC – Olivier RAZIMBAUD
Parc naturel régional du Haut-Languedoc : Bernard ROUMESTANT - Antoine PROENCA

● COMMISSIONS

Les commissions suivantes ont été créés et leurs délégués désignés :
Travaux – Eau - Assainissement – Matériel, Finances – Tourisme – Commerce – Artisanat, Ecole – Culture - Jeunesse – Sports, Communication - Associations.
Pour la commission d'appel d'offres : Titulaire : Daniel VIDAL – Claude GAYRAUD - Bernard MAS - Bernard ROUMESTANT
Suppléants : Bernard ARRIBAT - Maurice BLANC – Cédric SENDERENS
Pour le Centre Communal d'Action Sociale : Conseillers municipaux : Françoise PONS – Laure SALES - Nicole STELLA - Christiane ROQUE
Personnes qualifiées : Anne-Marie VIDAL – Claude GARCIA - Madeleine RAZIMBAUD - Georgette GALTIER

● TAXES COMMUNALES

Les taux d'imposition 2013 sont reconduits à l'identique pour 2014

	Bases prévisionnelles	Taux 2014	Produit fiscal
2014			
Taxe Habitation	974 800	6,80 %	66 246 €
Taxe Foncière Bâti	1 185 000	13,50 %	159 975 €
Taxe Foncière Non Bâti	101 700	71,24 %	72 451 €

BUDGETS

	Commune	CCAS
Fonctionnement	879 896 €	2 130 €
Investissement	635 539 €	

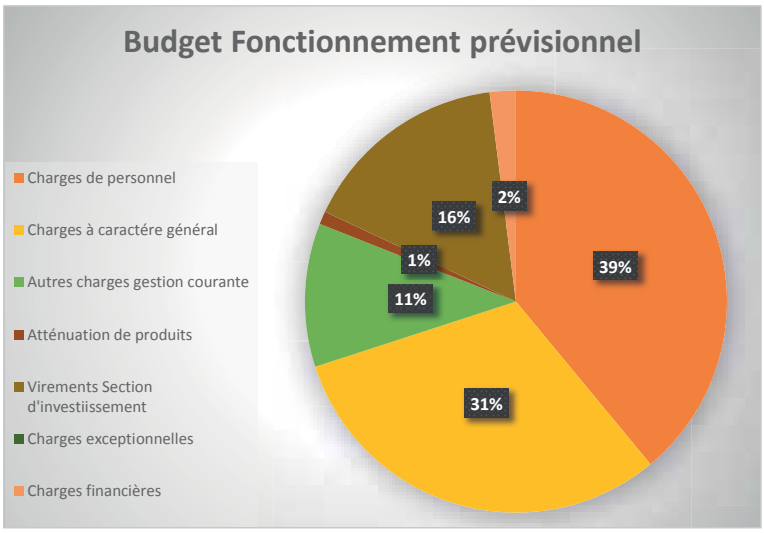

Les nouveaux rythmes scolaires

Les nouveaux rythmes scolaires seront mis en place à la rentrée 2014 avec 5 matinées au lieu de 4 et les activités périscolaires regroupées sur une demi-journée. Les horaires :
9 H 15 – 12 H 15 et 13 H 45 – 16 H 15 sauf le vendredi 13 H 45-15 H 15 et le mercredi de 9 H 15 à 12 H 15.
Cantine et transports scolaires seront aménagés pour tenir compte de ces horaires et une garderie proposée pour le mercredi après-midi.
Les activités périscolaires seront choisies parmi les différentes activités en cours d'étude : anglais, sport, photographie, radio, dessin, contes, activités manuelles, journal d'école ...

● OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Cette opération lancée depuis le 1er janvier 2014 a pour objectif d'aider à améliorer les logements. Elle permet l'ouverture de droit à des aides sous certaines conditions pour les travaux d'économie d'énergie, pour l'adaptation du logement au handicap et au vieillissement ainsi que pour la remise en état de bâtis dégradés.

Exemples de réalisation :

- pour une personne âgée souhaitant réaménager sa salle de bain

Coût des travaux 6 420 € TTC

Total des aides : 3 300 € soit 51 % du montant des travaux

- pour un couple avec deux enfants souhaitant effectuer des travaux d'économie d'énergie

Coût des travaux pour un gain énergétique de 42% après travaux 16 050 € TTC

Total des aides : 12 500 € soit 78 % du montant des travaux

Contactez Habitat et Développement Laetitia Ginisty au 05 65 73 65 76

● RATIONALISATION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

La commune possède 14 captages référencés pour alimenter la distribution d'eau potable de l'ensemble de son réseau de distribution. Une étude vient d'être menée pour en rationaliser l'usage afin de réduire l'investissement nécessaire à leur mise en conformité et leurs coûts d'entretien. L'étude réalisée à partir des volumes d'eau produite et consommée, intègre d'autres paramètres comme la géographie et les pertes entre réseau principal et distribution afin de déterminer la faisabilité technique et financière du raccordement.

L'étude propose une réduction significative du nombre de captages qui pourrait être de l'ordre de 7 sur les 11 étudiés.

Un dossier technique sera présenté dans un prochain numéro du Journal d'Informations.

● GESTION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAL

La Direction Départementale du Territoire a mené une enquête sur les bâtiments communaux en vue d'établir un pré-diagnostic sur leur classement en termes de performance énergétique et proposer des recommandations pour une meilleure maîtrise de leur consommation d'énergie.

Si la plupart des bâtiments sont classés A ou B (échelle de A pour les plus économes à G pour les plus énergivores), deux d'entre eux nécessitent des actions prioritaires : le local dit du syndicat d'initiative dont le bâti est dégradé et le hangar des Battages pour sa consommation électrique élevée.

En accord avec l'O.A.T., le bâtiment de l'ancien syndicat d'initiative ne pourra être utilisé que pour du stockage de matériel, les réunions pouvant se tenir dans la salle de réunion « Association ». Quant au hangar des battages composé d'espaces d'usage très différencié, il conviendra d'affiner l'analyse avec l'association gestionnaire du bâtiment.

Pour le groupe de bâtiments principaux (école, bureaux ...), l'étude recommande des mesures complémentaires par type d'usage.

● CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS DU TARN : « Fleurir, c'est accueillir »

Un jury départemental viendra visiter Murat et ses hameaux pour distinguer les lauréats au concours des villages fleuris le 22 juillet prochain. Les employés municipaux ont fait un gros effort pour les bâtiments communaux et leurs abords. Nous comptons sur vous tous pour participer à l'embellissement de notre village.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La communauté de communes des Monts de Lacaune est administrée par un conseil de 33 délégués désignés par les 11 conseils municipaux. Les décisions prises par le Conseil Communautaire sont rendues applicables par un bureau exécutif composé du Président et des Vice-Présidents.

Lors du conseil communautaire du 23 avril 2014, l'assemblée a procédé à l'élection du président et des vice-présidents. Robert Bousquet ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé élu et installé dans ses fonctions de président de la communauté de communes des Monts de Lacaune.

Elections au Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Les représentants communaux des 11 communes du secteur géographique des Monts de Lacaune ont élu Bernard Roumestant (Murat-sur-Vèbre) et Christian Gazel (Senaux) comme délégués du secteur tarnais au comité syndical du parc. Bernard Roumestant siègera au bureau syndical.

Les Vice-Présidents

1er Vice-Président : Daniel Vidal
2ème Vice-Président : Francine Blavy
3ème Vice-Président : Alain Cabrol
4ème Vice-Président : Pascal Cousturier
5ème Vice-Président : Claude Aninat
6ème Vice-Président : Jean-Jacques Barthés
8ème Vice-Président : Robert Sire
9ème Vice-Président : Michel Farenq
10ème Vice-Président : François Cros

LE BUDGET COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre de ce budget a été voté pour la commune de Murat-sur-Vèbre :

- Voirie communale : Fonctionnement 109 625 € (soit 2,5 fois le budget 2013)
  Investissement 150 000 €
- Etude pour le réaménagement de l'espace du Petit Train

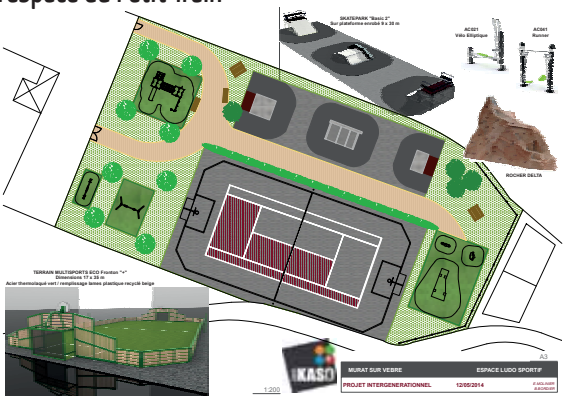

Samedi 21 juin : C'est la fête à Murat

Première Fête de l'Auto Ancienne et Fête de la musique

8 H 30 Accueil des véhicules autour d'un petit déjeuner offert
9 H à 12 H Baptême auto sur route fermée
16 H 30 Balade dans les Monts de Lacaune
Pendant toute la journée présentation des voitures anciennes, visite du Centre d'Interprétation des Statues-Menhirs et musée du Battage (tracteurs anciens, matériel agricole …)

A partir de 17 H 30, place à la musique :

concert des P'tits Chanteurs du Castellas.
DJ sur la place du village jusqu'à 1 H

Restauration sur place, midi et soir réservation obligatoire pour le midi
au 06 26 90 00 38 ou 05 63 37 45 20

● OUVERTURE À MURAT DE COOKIE

Pour ceux qui aimeraient savoir dessiner, pour ceux qui souhaitent approfondir leur connaissance artistique... Cookie est ouvert à Murat depuis le 1er Juin 2014 pour offrir aux Artistes et Artisans un espace d'expo/vente pour leurs créations. L'Association a pour but de promouvoir les artistes locaux, tout en proposant des ateliers créatifs tout au long de l'année.

● LA REVUE DU TARN ET LA MONTAGNE TARNAISE

La vénérable Revue fondée en 1875 et publiée par la Fédération des Sociétés Intellectuelles du Tarn a consacré son numéro de printemps à la Montagne Tarnaise.

La municipalité a reçu pour le lancement de ce numéro son Rédacteur en chef Robert Fabre et sa présidente Sophie Bouyssou le samedi 12 avril dans le Centre d'Interprétation des Statues-Menhirs. Le maire Daniel Vidal lors de son mot de bienvenue a évoqué ceux qui furent à l'origine du fonds archéologique présenté dans le musée Henri Amen, Paul Rouanet, Jean Record...

● TREIZE JEUNES PEINTRES POUR UN CARNET DE VOYAGE

Sous l'égide de la MJC de Murat, treize écoliers du primaire sont partis à la découverte des Statues-Menhirs aux côtés de collégiens et proposent leurs recherches dans un carnet de voyages sous forme de bande dessinée. Ils ont été accompagnés par Sylvie Lacaume professeure d'arts plastiques, des bénévoles de la MJC et le dessinateur de bande dessinée Christophe Ballarin.

Le recueil de ces travaux sera publié prochainement accompagné d'un marque page peint par quatre résidents du foyer de Constancie.

● LE PROGRAMME DE LA M.J.C. POUR JUILLET-AOUT

Le programme destiné aux enfants pour les grandes vacances est en cours d'élaboration et sera proposé prochainement. Les activités manuelles ayant rencontré aux vacances de février un grand succès seront reconduites. Un stage de Roller avec fourniture du matériel dans la salle du Petit train, des cours de tennis ...

● LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipales est ouverte au public le mardi de 10 H à 12 H, le mercredi de 10 H à 12 H et 13 H 30 à 17 h 30, le vendredi de 10 h à 12 h.

L'abonnement (du 1er janvier au 31 décembre) est de 3 euros par personne de plus de 15 ans, gratuit pour les enfants de moins de 15 ans sous réserve qu'un adulte responsable ait réglé sa cotisation.

Le Pays Sidobre Monts de Lacaune, en partenariat avec les bibliothèques et les acteurs culturels du Pays, a organisé une deuxième édition du concours de poésie en langues française et occitane. La bibliothèque a participé à ce concours au travers de quelques Muratais et de poèmes collectifs réalisés par les classes de CE2, CM1 et CM2. Les poèmes seront exposés à la bibliothèque durant l'été où vous pourrez apprécier le talent naissant ou confirmé de ces auteurs en herbe.

(Ne jetez pas vos livres ou revues, ils seront les bienvenus à la bibliothèque.)

Economie & Agriculture

● INAUGURATION DE LA STATION-SERVICE

La station-service ouverte au public dans les derniers jours du mois d'avril, a été inaugurée ce 2 juin en présence de madame la préfète Josiane Chevalier et de monsieur le sous-préfet Jean-Yves Chiaro. De nombreux élus étaient présents : Philippe Folliot député, Serge Cazals et Michel Vidal conseillers généraux, Robert Bousquet président de la CCML, les maires de Barre, Moulin-Mage et les nombreux invités.

Le maire Daniel Vidal a remercié les entreprises qui ont réalisé cette installation particulièrement réussie et, en présence d'une soixantaine d'invités, a présenté les atouts de notre territoire et ses réussites dans le domaine de l'économie. Soulignant que cette station-service, la seule du canton, n'a pu exister que par l'intervention publique, il a rappelé le rôle déterminant de l'investissement public dans le soutien aux entreprises. C'est le cas du projet d'hôtel d'entreprises destiné à offrir une vitrine à l'activité de vente directe de produits locaux sur le Murat qui jouxte Moulin-Mage que nous portons au sein de la communauté.

Tous les invités se sont retrouvés à l'issue des discours autour d'un buffet ... de produits locaux, bien sûr !

● LE PARC DU HAUT-LANGUEDOC ET L'AGRICULTURE

La dernière feuille de liaison destinée aux agriculteurs rappelle les différentes actions du Parc dans le domaine agricole dont :

- La Marque Parc qui est aujourd'hui développée sur quatre filières alimentaires : la viande bovine, le miel, la châtaigne et le jus de pomme. Hébergements touristiques (comme à Murat, l'Etape des Menhirs) et activités de pleine nature peuvent également en bénéficier de même que les lieux de vente des produits bénéficiant de la Marque Parc.
- La méthanisation : Après de nombreuses réunions d'informations, de visites de site, le financement d'études de faisabilité, deux projets devraient débuter leurs chantiers en 2014.

Pour recevoir la lettre « lo grelh del Pargue » :
Parc naturel régional du Haut-Languedoc 04 67 97 38 22
ou agriculture@parc-haut-languedoc.fr

BALADE ET GOURMANDISE EN JUILLET ET AOÛT

L'office de Tourisme organise en juillet et août des balades familiales avec pause gourmande chez un producteur local : les Jeudis 17, 24, 31 juillet et le Jeudi 14 août

UN NOUVEL ÉLEVAGE EN VENTE DIRECTE

Depuis le 8 avril dernier, Emilie Liprendy aux Longagnes, propose à la vente directe la volaille fermière (Poulets, pintades, canards ...)
Les Longagnes (à 800 m. de la route de Bédarieux)
81320 Murat. Tél : 05.63.37.21.25.

OFFICE D'ANIMATION TOURISTIQUE

Lors de son assemblée générale extraordinaire le18 avril dernier, l'association en charge des animations touristiques sur les communes de Murat-sur-Vèbre, Barre et Moulin-Mage par convention avec l'Office de Tourisme Intercommunal a élu son nouveau bureau :
Président : Cédric SENDERENS
Vice-Présidents : Jean-Luc CHAZALET, Jacques SIMONETTI, Nicole STELLA
Trésorerie : Monique BLANC, Marie-Georges FOSLIN-VIDAL, Antoine PROENCA, Nathalie SICARD
Secrétariat : Jade MARTINA, Christiane ROQUES, Bernard ROUMESTANT, Laure SALES, Magali SENDERENS
Les participants aux pôles d'activités Randonnées, Brocante, Terroir et Patrimoine-Culture constituent le bureau élargi. Le siège administratif de l'O.A.T. est fixé temporairement au Centre d'Interprétation des Mégalithes.
Lors des premières réunions organisées par Cédric Senderens, outre l'organisation des manifestations de l'été, a été défini le mode de fonctionnement du bureau. Il a été aussi discuté de ses orientations majeures qui seront précisées dans une charte. La charte sera jointe au prochain Journal d'Informations Municipales.
Contact : si-murat81@orange.fr

LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE DES 20 ET 21 SEPTEMBRE

Devant le succès croissant des Journées Européennes du Patrimoine, l'Office de Tourisme intercommunal a décidé de s'inscrire pour ces journées dont le thème 2014 est «Patrimoine Culturel, patrimoine naturel».
En ce qui concerne Murat, Charlotte assurera les visites guidées au Centre d'Interprétation des Statues-Menhirs et une découverte de l'histoire de Murat au travers de ses vestiges sera proposée en collaboration avec l'O.A.T : un circuit en covoiturage depuis la salle Histoire du Centre d'Interprétation aux vestiges d'une résidence Renaissance en passant par le château seigneurial de Boissezon.

L'OFFICE DU TOURISME A MURAT

Place de la Mairie 81320 Murat-sur-Vèbre
05 63 37 47 47 – Courriel : murat@tml81.fr

Du 01/05 au 30/06 :	mercredi, vendredi et samedi	10 H – 12 H et 14 H – 17 H
Du 01/07 au 31/08 :	mardi et vendredi	15 H – 18 H
	mercredi, jeudi et samedi	10 H – 12 H et 15 H - 18 H
Du 01/09 au 30/09 :	mercredi, vendredi et samedi	10 H – 12 H et 14 H – 17 H

LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DES STATUES-MENHIRS EN JUILLET ET AOÛT

Tous les mardis à 10 H : Visite commentée du Centre d'Interprétation des Statues-Menhirs (Réservée aux enfants de 6 à 12 ans)
Tous les vendredis à 10 H : Visite guidée suivie d'une visite sur sites (covoiturage)

Associations

● ASSOCIATION MONTAGNE ENTREPRISES

Nous profitons de l'édition du bulletin municipal pour vous informer que l'association des commerçants, entrepreneurs et artisans de Murat qui souhaite renforcer son activité, organisera diverses actions cette année, comme les fleurs offertes à l'occasion de la fête des mères ou la journée de l'auto du 21 juin, qui, organisée en partenariat avec l'OAT et le comité des fêtes, s'annonce comme une journée exceptionnelle !
Le nouveau bureau (président : Jacques SIMONETTI, vice-président : Joël BASCOUL, Trésorier : Jean-Laurent CAVAILLES, Secrétaire : Virginie ROQUE) a pour but de dynamiser et créer un nouvel élan à notre association..

● CLUB DES AINES DU CASTELLAS

C'est un voyage touristique, culturel, gastronomique et de bonne humeur de 4 jours qu'une vingtaine de membres viennent de faire dans le Périgord Noir.
Le 2 juin petite virée au Perthus, le 26 journée champêtre à Trébas, puis il faudra attendre le mois de septembre pour un grand voyage prévu en Crête.
L'activité voyage de notre club fonctionne donc bien, mais c'est le cas aussi des loisirs plus sédentaires proposés : jeux, travaux manuels, informatique et balades.
Cette année nous avons dépassé les 80 adhérents, mais il est toujours temps de nous rejoindre, plus on est de fous ...

● ADMR DU CANTON DE MURAT

L'ADMR vient de s'installer dans de nouveaux locaux, spacieux et mieux adaptés à la réception des bénéficiaires de l'association. Ces locaux se situent au premier étage du bâtiment de l'ancienne Poste de Moulin-Mage et ont été mis à la disposition par la municipalité. L'aménagement intérieur a été permis grâce à un financement des mairies de Barre, Murat et Nages.
C'est pour vous l'occasion de rendre visite à ces bénévoles qui œuvrent pour le bien être des personnes âgées, handicapées ou mères de jeunes enfants. Vous pourrez, grâce à cette rencontre, vous informer sur les possibilités d'intervention pour chaque type d'ayants droit. Pour ceux d'entre vous qui sont déjà bénéficiaires, cela sera l'occasion d'échanger sur les conditions des interventions à domicile.
L'assemblée générale de l'ADMR est programmée le 13 juin à 17 H à la salle des Fêtes de Murat. Venez nombreux manifester votre intérêt pour notre association.
Le loto de l'association est prévu le 17 juillet à 20 H 30 à la salle du Landas de Nages. La recette de ce loto permet d'offrir des friandises à nos bénéficiaires en fin d'année et de leur organiser un goûter animé.

● LA BOURREE MONTAGNARDE

L'association a pour but d'initier et de promouvoir les danses traditionnelles dans le patrimoine des monts de Lacaune. Elle propose pour leur apprentissage des ateliers d'octobre à mai, avec une séance par semaine et en assure la promotion en animant différentes manifestations.
Pour plus d'informations :
Ferme de Rieumontagné 81320 Nages 05 63 37 28 69 ou bourreemontagnarde81@yahoo.fr

AUX ASSOCIATIONS

Nous remercions toutes celles qui ont bien voulu informer les muratais au travers de ce bulletin. Une page « Associations » est mise à votre disposition sur le site officiel de la mairie en cours de construction pour y présenter vos activités. Nous vous proposerons en septembre un Forum pour mieux vous faire connaitre.

● AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'A.G. de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de MURAT s/couvert de l'Union départementale des SP du TARN, dont elle fait partie, s'est déroulée le dimanche 1er juin 2014 au centre de secours de MURAT. Cette dernière (à but non-lucratif) sert à soutenir et aider chaque SP ainsi que leur famille (ex: pupille de la Nation) que ce soit à MURAT ou dans le reste de la France (ex: inondations dans le VAR), ainsi que participer aux différentes actions du centre de secours et à l'amélioration de la vie en caserne des SP lors des gardes, astreintes ou interventions.
Après l'ouverture de la séance, les actions et animations de l'année écoulée ont été énumérées au plan moral ainsi que financier. L'année qui commence suite à cette A.G. fait apparaître une motivation certaine chez tous les membres de l'amicale (au nombre de 28). Plusieurs animations ont fait l'objet de discussions pour l'année à venir :
- bodega pour la fête de Murat (avec accord avec le comité des fêtes)
- bal des pompiers durant l'automne (date à définir)
- loto annuel (mois de décembre)
- calendriers 2014
- différentes activités prises en charge; liées au service de formation, d'intervention et d'administration du Centre de secours.
- rencontres sportives corporatives et extérieures.

La réélection du bureau s'est tenue, avec comme résultats: Secrétaires: PISTRE MN; NANNINI J.; Trésoriers: ROUANET JM; BASCOUL Ol. Présidents: CHAVARDES D; SENAUX D; PACAUD M.

Au nom de tous les membres de l'amicale des Sapeurs -Pompiers de MURAT, je tiens à remercier toutes les personnes qui nous reçoivent lors de notre passage pour notre calendrier annuel, et toutes celles et ceux qui participent lors des différentes manifestations, ainsi que les commerçants pour leur soutien et leur aide lors d'interventions un peu tardives.

Pour tous renseignements concernant l'amicale des SP ou l'engagement chez les SP Volontaires; contacter le centre de secours au 05.63.37.45.65 les soirs de semaine après 17h30 ou le dimanche matin à partir de 9h00.

● LA FÊTE DE LA POMME LES 11 ET 12 OCTOBRE 2014

Samedi 11 et dimanche 12 octobre : Fabrication du jus de pomme avec vos pommes (Les pommes seront réceptionnées jusqu'au dimanche 12 heures. Elles doivent être propres, mûres et non traitées, dans des emballages alimentaires d'environ 20 kg. Les bouteilles sales seront refusées).
Les conditions :
- Pour 2 kg de pommes, 1 litre de jus de pomme frais.
- Pour 10 kg de pommes, 2 litres de jus de pomme pasteurisé et embouteillé.
- Pour toute quantité supérieure à 100 kg merci d'appeler au 05 63 37 47 94

Dimanche 12 octobre toute la journée : Foire de pays, Repas autour de la pomme et Tombola
« Ramassez et buvez vos pommes » et « Vitaminez votre Automne »

● 1ER FESTIVAL MAJO-DANCE DES MONTS DE LACAUNE A MURAT

Le temps peu clément et la température (6°) n'ont pas permis de défiler dans les rues de la ville mais le festival qui s'est déroulé à la salle du Petit Train à Murat-sur-Vèbre a tenu ses promesses. Les deux champions d'Europe, Randy Santelly et Stéphanie Déroche, ont fait sensation. Les flamboyantes formations de Cagnac-les-Mines et de Laroque D'Holmes ont fini d'enflammer l'assistance. Les 9 troupes se sont succédées avec la même passion et une justesse très professionnellement orchestrée par l'excellent animateur du jour Stan, et Yannick aux platines.
La remise des trophées fut couronnée par un petit discours de Mr Vidal, Maire de Murat, qui a eu le plaisir d'apprécier cette heureuse initiative.

Pratique

● MAIRIE DE MURAT-SUR-VÈBRE

Tous les jours de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30 sauf le vendredi fermeture à 16 H, le samedi de 9 H à 12 H, le lundi matin fermé.

● RÉSERVATION DES SALLES MUNICIPALES ET DE LA SALLE DU PETIT TRAIN

Auprès du secrétariat de la mairie : location gratuite avec chèque de caution pour les associations à but non lucratif sauf pour usage particulier (loto ...), payante pour les particuliers.
Elles seront rendues propres, lumière et chauffage éteints, les clefs remises le lendemain de la location.

Tarifs :

Salle des Fêtes :		92€
Salle du Petit Train :	Particuliers :	184 €
	Associations :	50 € par jour
Activité sportive :		3 € par heure (CCML)

● LA POSTE

Tous les jours de semaine de 9 H 15 à 12 H 15

URGENCE MÉDICALE TARN

Le **15** en cas de détresse vitale

Le **3966** pour les autres situations

● SANTÉ

Médecin généraliste :	Docteur Mariana VALCU du lundi au vendredi (05 63 37 29 92) Consultations au cabinet : 9 H à 12 H ; Visites l'après-midi sur rendez-vous.
Dentiste :	Mme Dimitru BRASSENS les lundi, mercredi et vendredi (05 63 50 15 83)
Pharmacie	Mr Yannick PAGES (05 63 37 71 10)
Cabinet d'infirmières :	Avenue de l'Albigeois (05 63 37 44 88)

● SERVICES MÉDICAUX SPÉCIALISÉS :

Orthoptiste :	Mme Pauline MIKHAÏLOFF le vendredi matin de 9 H à 12 H
Orthophoniste :	Mme Aurélie ESCAFIT le lundi de 14 H à 19 H
Ergothérapeute :	Mlle Marjorie PONSIN le mardi matin.
Kinésithérapeutes :	Mme Mylène FERRAND, Mr Patrice FABRE (sur RDV) 05 63 37 00 44
Podologue :	Mme Pascale ROQUE-VALETTE (05 63 37 07 77) Permanence à Murat le 4° vendredi sur RDV

● ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme Céline GRANIER (05-63-75-95-14)
Mme Christel BASCOUL (05-63-37-29-89)

LES RÈGLES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les propriétaires de chiens doivent être vigilants et éviter de les laisser divaguer.
Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou ...

RENTRÉE SCOLAIRE 2014

Les parents qui souhaitent mettre leur enfant (à partir de deux ans) à la maternelle peuvent venir s'inscrire dès à présent auprès de la mairie et de la directrice.

SOCIAL

Assistante Sociale : Mme Daphné MAFFRE les mardis matin à 11h à la mairie de Murat-sur-Vèbre
ADMR : Permanence les lundi matin de 10 H à 12 H et jeudi matin de 10 H à 12 H (à Moulin-Mage)
Transport à la demande : Service occasionnel pour personnes isolées (De 3 à 6 € suivant la distance parcourue) par Ambulance Taxis des Monts de Lacaune (05 63 37 02 79) et Ambulance Viala (05 63 37 06 10)

ECOLOGIE PRATIQUE

Déchetterie : Route de Murat-sur-Vèbre 81320 Lacaune (05 63 74 15 64)
La déchetterie pour les déchets verts, gravats, branchages et encombrants est ouverte du mardi au samedi de 9 H à 12 h et de 14 h à 18 H. Elle est gratuite pour les particuliers.
Tri sélectif : Des colonnes pour la récupération du verre, des emballages et du papier sont présentes sur l'ensemble du territoire de la commune.

	Verre	Emballages-Papier
Peyroux	X	X
Candoubre	X	X
Village (Espace du Petit Train)	X	X
Village (Ateliers municipaux)	X	X
Parking de l'église	X	X
Salle des Fêtes	X	
Boissezon de Masviel	X	X
Canac	X	X

Et une borne du réseau d'entreprises Le Relais, dite borne textile, vient d'être installé à l'Espace du Petit Train pour recueillir dans un sac fermé, vêtements, linge de maison (propre et sec !), chaussures (la paire !) et de petits objets de maroquinerie : un geste écologique et solidaire en faveur d'entreprises d'insertion de personnes en situation d'exclusion.

Mairie de Murat-sur-Vèbre
Avenue du Languedoc - 81320 Murat-sur-Vèbre
Tél. 05 63 37 41 16 - Fax 05 63 37 16 52
mairie.murat81@wanadoo.fr

Responsable de la publication : Daniel Vidal
Rédaction : Commission Communication
contact.murat@orange.fr
Impression : Imprimerie Périé 81230 Lacaune
IMPRIM'VERT®

Agenda de Juin à Septembre

AGENDA COMPLET : WWW.TOURISME-MONTSDELACAUNE.COM

● JUIN ●

Samedi 21 juin :

C'est la fête à Murat

Première Fête de l'Auto Ancienne

et Fête de la musique

● JUILLET ●

Samedi 5 juillet :

Loto des majo-dance des Monts de Lacaune

Du vendredi 4 juillet au dimanche 6 juillet :

Fêtes de Gos

Du vendredi 11 juillet au dimanche 13 juillet :

Fêtes de Moulin-Mage

Du vendredi 18 juillet au dimanche 20 juillet :

Grandes Fêtes de la Madeleine et son Feu d'Artifice le samedi

Tournées dans les hameaux

Bodega

Bal avec Manhattan

Bal avec DJ Fou et DJ Fanou

Concours de pétanque

Apéritif-concert

Repas et spectacle Cabaret

Mardi 22 juillet :

Conférence à Moulin-Mage sur ces Plantes qui soignent ...

● AOÛT ●

Dimanche 3 août :

Foire du Terroir et première fête médiévale

Animation par Claude Ferran

Dimanche 3 août 21 H 30 : Cinéma en plein air avec Belle et Sébastien (2013, Nicolas Vanier)

Dimanche 10 août

Fête des Tradition et du Battage à l'ancienne

Défilé des tracteurs – Arrachage de pommes de terre

Moisson à l'ancienne

Spectacle équestre – Repas avec bœuf à la broche

Bal avec Tony Bram's

Mercredi 20 Août :

Vide grenier et Marché de nuit

Toute la journée vide grenier - A partir de 18 H : Marché de producteurs/artisans-Animation musicale - Possibilité de se restaurer sur place

Du vendredi 22 au lundi 25 août :

Fêtes de Barre

Jeudi 28 août :

Marché de nuit à la Trivalle

Du vendredi 29 août au dimanche 31 août :

Fêtes de la Trivalle

● SEPTEMBRE ●

Dimanche 14 septembre :

Les Foulées de Saint-Jacques

Samedi 20 et 21 septembre :

Les journées européennes du patrimoine